

N° DE CONTRAT	ATTESTATION	NOM DU CLIENT
TRCB12737874	Éditée le 19 mai 2021	SARL FOURNIER FERMETURES

M. Jean-Louis FORESTIER
7 RUE DORNAT
60220 FORMERIE
Tel : 03 44 46 12 53
formerie@thelem-assurances.fr

SARL FOURNIER FERMETURES
10 RUE DE BEAUVAIS
60210 HALLOY

Désignation Apporteur : FORMERIE
Identifiant Apporteur : 20532

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE

Thélem assurances atteste que le **Sociétaire** désigné ci-dessus, immatriculé au SIREN-RM-RCS sous le n° 898 725 346 00016, est titulaire depuis le 01/04/2021, d'un contrat n° **TRCB12737874**, garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il peut encourir à raison des dommages corporels, matériels ou immatériels consécutifs, causés à autrui et résultant de l'exploitation de son entreprise.

Cette attestation est délivrée :

- Selon les garanties suivantes :

RC AVANT ACHEVEMENT DES TRAVAUX ET/OU AVANT LIVRAISON	MONTANT DES GARANTIES PAR SINISTRE (1)
- Tous dommages confondus	5.000.000 €
Dont dommages matériels et immatériels consécutifs	800.000 €
Dont intoxications alimentaires	2.300.000 € (2)
Dont dommages résultant d'une faute inexcusable ou de maladies professionnelles	1.500.000 € (2)
- Atteintes à l'environnement	500.000 € (2)
- Dommages aux biens confiés et existants	400.000 €
- Dommages immatériels non consécutifs	110.000 € (2)
RC APRES ACHEVEMENT DES TRAVAUX ET/OU APRES LIVRAISON	
- Tous dommages confondus	800.000 € (2)
Dont dommages matériels et immatériels consécutifs	800.000 €
Dont dommages aux biens confiés et existants	400.000 €
- RC du fait d'erreurs d'implantations	80.000 € (2)
- Dommages immatériels non consécutifs	110.000 € (2)
DEFENSE PENALE ET RECOURS SUITE A ACCIDENT	8.000 €

(1) Sous déduction de la franchise fixée au contrat

(2) Garantie par sinistre et par année d'assurance

- sous réserve du paiement des cotisations
- pour la période **du 01/04/2021 au 30/06/2021**
- pour les activités suivantes relevant de la nomenclature RCBAT/DCBAT définies en dernières pages :
 - 3181 : MENUISERIES EXTERIEURES
 - 3191 : BARDAGES DE FACADE
 - 4221 : MENUISERIES INTERIEURES
 - 4251 : VITRERIE - MIROITERIE
 - 5341 : ELECTRICITE - TELECOMMUNICATIONS

N° DE CONTRAT	ATTESTATION	NOM DU CLIENT
TRCB12737874	<i>Éditée le 19 mai 2021</i>	SARL FOURNIER FERMETURES

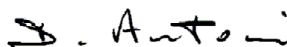
- pour les activités hors nomenclature suivantes :
Pour un Chiffre d'Affaires n'excédant pas 10% du CA global de l'entreprise :
R5342 : ALARME - RESEAUX VOIX-DONNEES-IMAGES (VDI) - DOMOTIQUE - TELESURVEILLANCE - TELEGESTION pour les particuliers uniquement
Pour un Chiffre d'Affaires n'excédant pas 10% du CA global de l'entreprise :
R9001 : Pose de châssis de toit
Pour un Chiffre d'Affaires n'excédant pas 10% du CA global de l'entreprise :
R9002 : travaux de maçonnerie accessoires aux activités réalisées.

Ce contrat n'a pas pour objet de satisfaire à l'obligation d'Assurance instituée, dans le domaine de la construction, par la Loi N° 78-12 du 4 janvier 1978 et ses textes d'application.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à FORMERIE, le 19 mai 2021

Le Directeur Général

Handwritten signature of B. Antoni in black ink.

N° DE CONTRAT	ATTESTATION	NOM DU CLIENT
TRCB12737874	<i>Éditée le 19 mai 2021</i>	SARL FOURNIER FERMETURES

Définition des activités assurées

3181	MENUISERIES EXTERIEURES	<p>Réalisation de menuiseries extérieures, y compris leur revêtement de protection, quel que soit le matériau utilisé À L'EXCLUSION DES VERRIERES, DES VERANDAS, DES FAÇADES RIDEAUX, DES FAÇADES SEMI-RIDEAUX ET DES FAÇADES PANNEAUX.</p> <p>Cette activité comprend les travaux de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en œuvre des éléments de remplissage y compris les produits en résine ou en plastique ou en polycarbonate, - calfeutrement sur chantier des joints de menuiserie, - mise en œuvre des fermetures et de protections solaires intégrées ou non, - habillage et liaisons intérieures et extérieures, - escaliers et garde-corps, - terrasses et platelages extérieurs en bois naturel ou composite, À L'EXCLUSION DE LA REALISATION DU SUPPORT DE MACONNERIE, DE SYSTEME D'ETANCHEITE DE TOITURE-TERRASSE ET D'ELEMENTS DE CHARPENTE, - installation de stands. <p>Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vitrerie et de miroiterie, - alimentations, commandes et branchements électriques, - traitement préventif des bois, - zinguerie et éléments accessoires en tous matériaux. <p>À L'EXCLUSION DE LA REALISATION DE TERRASSES-PLATELAGES DE SURFACE EXCEDANT 60M², D'ORIELS, SERRES, DU TRAITEMENT CURATIF DES BOIS, DE LA FABRICATION ET/OU DU NEGOCE SANS FACTURATION DE LA POSE.</p>
3191	BARDAGES DE FACADE	<p>Réalisation de bardages par mise en œuvre de clins ou de panneaux, avec ou sans incorporation d'isolant A L'EXCLUSION DES FACADES-RIDEAUX, FACADES SEMI-RIDEAUX ET FACADES-PANNEAUX.</p> <p>Cette activité comprend les travaux de vêtiture et vêtage.</p> <p>Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en œuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, - zinguerie et éléments accessoires en tous matériaux. <p>À L'EXCLUSION DE LA REALISATION D'INSTALLATION EXCEDANT 4 NIVEAUX (R+3).</p>
4221	MENUISERIES INTERIEURES	<p>Réalisation de menuiseries intérieures, y compris leur revêtement de protection, quel que soit le matériau utilisé, À L'EXCLUSION DES ELEMENTS STRUCTURELS OU PORTEURS;</p> <p>Cette activité comprend les travaux de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pose de portes pare-flammes et coupe-feu, faux plafonds, cloisons, planchers y compris surélevés, parquets, escaliers et garde-corps, - installation de stands, agencements et mobiliers, - mise en œuvre des éléments de remplissage y compris les produits en résine, en plastique ou en polycarbonate, - habillage et liaisons intérieures et extérieures. <p>Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vitrerie et miroiterie, - mise en œuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique et à la sécurité incendie, - traitement préventif des bois. <p>À L'EXCLUSION DE LA REALISATION DE PARQUETS DE SURFACE EXCEDANT 80M², DE SOLS SPORTIFS, DE VERANDAS, ORIELS, SERRES, VERRIERES, DU TRAITEMENT CURATIF DES BOIS, DE LA FABRICATION ET/OU DU NEGOCE SANS FACTURATION DE LA POSE.</p>
4251	VITRERIE – MIROITERIE	<p>Réalisation de tous travaux à partir de produits verriers, ainsi que les produits en résine, en plastique ou en polycarbonate, À L'EXCLUSION DES TECHNIQUES DE VITRAGE EXTERIEUR COLLE (VEC) OU DE VITRAGE EXTERIEUR ATTACHE (VEA).</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires d'encadrement des éléments verriers.</p> <p>À L'EXCLUSION DES FACADES-RIDEAUX, FACADES SEMI-RIDEAUX ET FACADES-PANNEAUX, A L'EXCLUSION DE LA REALISATION DE VERANDAS, ORIELS, SERRES, VERRIERES ET VITRAUX.</p>

N° DE CONTRAT	ATTESTATION	NOM DU CLIENT
TRCB12737874	<i>Éditée le 19 mai 2021</i>	SARL FOURNIER FERMETURES

5341	ELECTRICITE - TELECOMMUNICATIONS	<p>Réalisation de réseaux de distribution de courant électrique, de chauffages électriques, ainsi que le raccord et l'installation d'appareils électriques.</p> <p>Cette activité comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'installation de ventilation mécanique contrôlée (VMC), - l'installation de groupes électrogènes, - la pose de dispositifs de protection contre les effets de la foudre, - la réalisation de réseaux de télécommunications et de transmission de l'information, - l'installation de système domotique et immotique, y compris la gestion technique centralisée (GTC) et la gestion technique du bâtiment (GTB). <p>Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pose d'alarme vol et incendie à usage domestique, - tranchées, trous de passage, saignées et raccords, <p>À L'EXCLUSION DE LA RÉALISATION DE CHAUFFAGE ELECTRIQUE AU SOL, DE RESEAUX D'ELECTRICITE HAUTE TENSION, DE LA POSE ET DU RACCORDEMENT DE CAPTEURS SOLAIRES, DE LA RÉALISATION DE TOUT AUTRE SYSTEME D'ALARME.</p>
------	-------------------------------------	--

Travaux accessoires et/ ou complémentaires	Les travaux répertoriés comme accessoires ou complémentaires ne doivent en aucun cas faire l'objet d'un marché de travaux à part entière. Ces travaux seraient alors réputés NON GARANTIS.
Réalisation / Travaux	Les termes réalisation/travaux comprennent, pour toutes les activités, la mise en œuvre y compris la conception, la préparation des supports, la transformation, le confortement, la réparation, la maintenance, l'entretien et le montage-levage.